



ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27
(www.riverains-a27.asso.fr)

Monsieur Michel DUFERMONT
Maire de CAMPHIN en PEVELE
Place de l'Église
59780 CAMPHIN en PEVELE

Gruson, le 12 février 2010

Objet : Protections phoniques A27

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 9 février courant dans lequel vous nous accusez de créer une polémique stérile et désobligeante pour vous..

Nous nous étonnons, car telle n'est pas notre intention et nous vous renvoyons aux termes précis utilisés dans nos courriers, totalement dépourvus d'appréciation désobligeante à votre rencontre, contrairement à ce que vous affirmez. De plus nous n'avons pas rendus publics nos commentaires, contrairement à vous au travers des articles récents parus dans la Voix du Nord, auxquels nous faisons référence. Il n'y a donc pas de polémique de notre fait.

Alerter les Maires concernés et LMCU, en toute transparence (vous en avez été destinataire en copie), sur le désordre constaté dans le déroulement d'un dossier de 3 ans, dont la maîtrise d'œuvre, à notre connaissance, incombe à l'État, en principe en concertation avec LMCU, le Conseil Régional et la CCPP, nous paraît parfaitement légitime.

Par ailleurs, nous n'avons jamais contesté vos décisions souveraines en conseil municipal, mais regrettons seulement votre manque de concertation avec les autres maires et notre association concernés par leurs conséquences. D'autant plus qu'elles ne sont intervenues officiellement qu'en décembre 2009, alors qu'elles étaient possibles dès le mois de mai 2009 après la réunion publique, à laquelle d'ailleurs vous n'avez pas jugé bon de nous inviter. La DREAL invoque la raison de votre refus de participer au programme pour justifier 6 mois de retard supplémentaires.

Nous n'avons fait apparaître dans nos courriers, au demeurant confidentiels, que des faits et des questions objectives et factuelles.

Enfin, nous ne contestons pas que vous puissiez bénéficier d'une solution que nous avons mise en avant auprès des Maires et de la DREAL depuis fort longtemps, en rappelant qu'elle a fait l'objet d'un pré-étude, à laquelle notre association a été associée, à l'initiative et financée exclusivement par LMCU. Nous déplorons simplement de nous en voir privés, alors qu'elle est à l'évidence efficace et économique; nous vous rejoignons sur ce point; faudrait-il qu'elle soit cohérente et coordonnée de façon équitable pour toutes les communes.

Nous n'acceptons donc pas le procès d'intention que vous nous faites sur la base d'une lecture erronée de ce que nous avons écrit et nous déplorons le manque de concertation de votre fait : rappelons tous les courriers dont vous avez été destinataire, vous informant en détail de nos actions et souhaits, restés sans retour, sauf au travers des articles sur la Voix du Nord.

Nous laissons par ailleurs le soin à vos collègues Maires, à l'État et ses services mis en cause d'apprécier vos propos sur l'utilisation des deniers publics et d'y réagir à leur convenance.

En tout état de cause, notre souhait est légitime : sans léser les intérêts de vos administrés, faire en sorte que ceux de nos adhérents riverains sur les autres communes soient respectés. Nous aurions été heureux que vous soyez respectueux de les préserver en nous informant en temps utile de vos décisions afin de minimiser leurs conséquences. En particulier, nous regrettons vivement de n'avoir pas pu participer aux réunions entre les Maires et la DREAL en février 2009, comme nous l'avons demandé expressément par courrier à plusieurs reprises; cela aurait peut-être permis d'éviter les difficultés actuelles, dommageables quant aux retards de délais qu'elles entraînent et au manque de cohérence et de solidarité sur la démarche que notre association a porté depuis 12 ans, y compris pour Camphin.

Nous devons rendre compte de nos actions et faire le point sur l'avancement du dossier à nos adhérents lors de notre assemblée générale le 3 mars prochain à laquelle vous avez été convié par courrier. Je vous invite, entre autre pour permettre aux autres Maires mis en cause de s'exprimer sur le sujet, à en parler en toute transparence à cette occasion, lors des questions qui ne manqueront pas d'être posées après les exposés statutaires lors des débats, pour éviter toute polémique contre productive inutile et dissiper tout malentendu.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard FOUCHER
Président

Copie M. le Vice-Président DEBREU LMCU; MM les maires de ANSTAING, BAISIEUX, CHERENG et GRUSON

ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27
21 rue Pasteur 59152 GRUSON

Tel : 03 20 41 02 20

Mèl : bernard.foucher1@libertysurf.fr